

CHIFFRES CLES DE L'ANNEE SOCIALE 2023

Le SMIC :		Valeurs	
SMIC horaire // pour 151.67 heures		11.27 € // 1 709.28 €	
Minimum garanti :		Valeurs	
Mini garanti :		4.01 €	
Gratification stagiaires : taux horaire		Valeurs	
15% du Plafond horaire		4.05 €	
Plafond Sécurité Sociale :		Valeurs	
Annuel :		43 992 €	
Mensuel :		3 666 €	
Allocation forfaitaire pour frais de repas		Valeurs	
Repas restaurant		20.20 €	
Repas hors des locaux (chantier...)		9.90 €	
Repas dans l'entreprise (panier de jour, de nuit...)		7.10 €	
Avantage en nature repas		Valeur	
Règle générale		5.20 € par repas ou 10.40 € par jour	
Exception : Hôtel Café Restaurant		4.01 € par repas	
Frais liés à la mobilité professionnelle		Valeur	
Frais nourriture & hébergement car attente logement définitif		80.50 € par jour, dans la limite de 9 mois	
Dépenses pour installation dans nouveau logement		1613.70 €, majoré de 134.50€ par enfant, mais limité à 2017.10€	
Allocations forfaitaires de grand déplacement		Valeur	
Durée	Repas	Logement et petit-déjeuner Paris + 92, 93, 94	Autres départements
3 premiers mois inclus	20.20 €	72.50 €	53.80 €
> 3 mois et <= 2 ans	17.20 €	61.60 €	45.70 €
> 2 ans et <= 6 ans	14.10 €	50.80 €	37.70 €
1 - Grands déplacements en France métropolitaine. Limites particulières s'appliquent dans les DOM et autres territoires français d'outre-mer ainsi que pour les déplacements à l'étranger.			
Avantage en nature logement		Méthode de l'évaluation réelle (1)	
Valeur locative servant à l'établissement de la taxe d'habitation + valeur réelle des avantages accessoires			
Avantage en nature logement		Méthode de l'évaluation forfaitaire	
Rémunération mensuelle brute en Euros (2)	Une pièce principale	Plusieurs pièces principales	
Inférieure à 1 833 €	75.40 €	40.40 € par pièce	
De 1 833 € à 2 199.60 €	88 €	56.50 € par pièce	
De 2 199.61 € à 2 566.20 €	100.40 €	75.40 € par pièce	
De 2 566.21 € à 3 299.40 €	113 €	94.10 € par pièce	
De 3 299.41€ à 4 032.60 €	138.40 €	119.30 € par pièce	
De 4 032.61 € à 4 765.80€	163.30 €	144.10 € par pièce	
De 4 765.81 € à 5 499 €	188.60 €	175.70 € par pièce	
Supérieure ou égale à 5 500 €	213.50€	200.90 € par pièce	
(1) Méthode de l'évaluation réelle ou du forfait sur option de l'employeur.			
(2) Rémunération mensuelle brute en espèces, après application d'une éventuelle déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels.			
Cadeaux et bons d'achat		Valeur	
Limite d'exonération fiscale & sociale, par évènement		183 €	
Ticket restaurant		Valeur	
Limite d'exonération de la part patronale (doit être entre 50 et 60 % de la valeur du titre)		6.50 €	